



10^{ème} Rallye National PEA Centre Alsace 2026

Comptant pour :

la Coupe de France des Rallyes 2026
le Championnat des Rallyes de la Ligue
du Grand Est du sport Automobile 2026
Le Championnat ERT

REGLEMENT

Version 31 DECEMBRE 2025

ASA ALSACE – 10 rue de Waldkirch – 67600 SELESTAT

Téléphone : 03.88.74.76.20

Courriel : sport.auto.alsace@gmail.com



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : **Lundi 2 mars 2026**

Ouverture des engagements : **Lundi 9 mars 2026**

Clôture des engagements : **Lundi 30 mars 2026**

Parution du carnet d'itinéraire : **Samedi 4 avril 2026**

Dates et heures des reconnaissances : **Samedi 4 avril 2026 de 08 h 30 à 19 h 00**

Vendredi 10 avril 2026 de 09 h 00 à 16 h 00

Vérifications administratives le : 10/04/2026 de **13 h 00 à 16 h 00** Lieu : **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

Vérifications techniques le : 10/04/2026 de **13 h 15 à 16 h 15** Lieu : **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

Début de mise en place du parc de départ le : 10/04/2026 à partir de **16 h 00** Lieu : **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : 10/04/2026 à **16 h 30** Lieu : **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

Publication des équipages admis au départ le : 10/04/2026 à **17 h 00** Lieu : **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

Briefing des pilotes : Briefing écrit remise contre émargement lors des vérifications administratives

Départ : Vendredi 10 avril 2026 à **18 h 00** de **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

Samedi 11 avril 2026 à **07 h 00** de **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

Publication des résultats partiels et ordres de départ de la 2^{ème} étape le : Vendredi 10 avril 2026 **au plus tard à 22 h 00** Lieu : **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

Arrivée à : Vendredi 10 avril 2026 à partir de **18 h 50** à **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

Samedi 11 avril 2026 à partir de **17 h 20** à **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

Vérification finale le : Samedi 11 avril 2026 à la fin du rallye. Lieu : Ambulances MADER 10, rue de Waldkirch 67600 SELESTAT

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye le : Samedi 11 avril 2026 30' après l'arrivée en parc fermé du dernier concurrent Lieu : **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

Remise des prix le : Samedi 11 avril 2026 à 20 h 00 Lieu : **ESPACE EUGENE CHATENOIS**

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ALSACE en qualité d'organisateur administratif et technique organise le :

10^{ème} RALLYE NATIONAL PEA CENTRE ALSACE

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Grand Est le **13/01/2026** sous le numéro **5** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro ... en date du /2026

Comité d'Organisation

Président : Franck MADER

Membres : Tous les membres du Comité Directeur de l'ASA ALSACE

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA ALSACE 10 Route de Waldkirch 67600 SELESTAT

Téléphone : 03.88.74.76.20

Permanence du Rallye : ESPACE EUGENE à CHATENOIS

Date et horaire : Vendredi 10 avril 2026 de 13 h 00 à 20 h 00

Samedi 11 avril 2026 de 06 h 30 à la fin de l'épreuve

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. COTTET Patrice	Licence n°8012/0302
Commissaires Sportifs	Mme HARTL Danièle	Licence n°27116/0306
	M.COUSIN Bernard	Licence n°6379/0318
	M.DAUBIGNE Janick	Licence n°6560/0410
Directeur de Course	M.GALLAIRE Christophe	Licence n°242385/0314
Directeurs de Course adjoint + nouveau départ	Mme DUPAYS Véronique	Licence n°30612/0323
Directeur de Course Adjoint Gestion ES 2/5/8	M.DUMAS Frédéric	Licence n°188349/0308
Directeur de Course adjoint Gestion ES 3/6/9	Mme NASAZZI Delphine	Licence n° 1103/0314
Directeur de Course adjoint Gestion ES 1/4/7/10	M. CLAUDE David	Licence n°221403/0308
Directeur de Course ES 1/4/7/10	M. REMY Paul Emile	Licence n° 260120/0305
Directeur de Course Adjoint ES 1/4/7/10	M. OUDIN Jean Christophe	Licence n° 236865/0314
Directeur de Course ES 2/5/8	M. BERST Matthieu	Licence n° 145079/0510
Directeur de Course Adjoint ES 2/5/8	M. DEVAUX Olivier	Licence n° 1751/0314
Directeur de Course ES 3/6/9	M. RIEGER Jean Claude	Licence n°167421/0323
Directeur de Course Adjoint ES 3/6/9	M. HAEFFELIN Daniel	Licence n°12679/0322
Commissaire Technique responsable	M. LORRAIN Michel	Licence n°105082/0302
Commissaires Techniques adjoints	M.DERCHE Denis	Licence n°33547/0314
	M.BACHOFFNER Marc	Licence n°232414/0323
	M. WIEDENKELLER Michel	Licence n°146262/0323
Médecin chef	M WAMBACH Jean	Licence n°3030/0306
Chargés des relations avec les concurrents responsa.	M. ANTOINE Marc	Licence n° 315699/0308
	M. NOIRANT Maurice	Licence n° 230011/0315
	M. NASAZZI François	Licence n° 11062/0314
	M. VOGEL Bernard	Licence n° 25203/0306
	M. DELLENBACH Bernard	Licence n°10854/0323
	M. HAASER Thierry	Licence n°_140495/0307
Juges de faits	M FAIVRE Sylvie	Licence n°11039/0421
Chargé des relations avec la presse	M.SICHLER Alain	Licence n°259784/0323
Chronométrateurs	Mme HOFFMANN Evel.	Licence n° 2528900/0323
	M PEUREUX Gérard.	Licence n°11719/0305
Classement		

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye Centre Alsace compte pour la Coupe de France des Rallyes 2026 coefficient 3, le Championnat des Rallyes de la Ligue Grand Est 2026 et l'Euro Rallye Trophée.

1.3P. VERIFICATIONS

Conforme au règlement standard F.F.S.A

La liste des équipages engagés ainsi que les heures de convocation aux vérifications administratives seront mises ligne sur le site : www.asa-alsace.fr à partir du samedi 4 avril 2026 à 20 h 00.

Tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

Les équipages, pour un nouveau départ, devront présenter le véhicule aux vérifications le samedi 11 avril 2026 à 6 h 00.

A l'issue des vérifications administratives, les concurrents auront 15 minutes pour rejoindre les vérifications techniques. Un système de pointage sera mis en place et tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA.

Les équipages, pour un nouveau départ, devront présenter le véhicule aux vérifications le samedi 11 avril 2026 à 6 h 00.

Vérifications finales :

Prix de la main d'œuvre : 60 € TTC l'heure

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye National du Centre Alsace doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Lundi 30 mars 2026 à minuit.**

ASA ALSACE 10 Rue de Waldkirch 67600 SELESTAT Tél : 03.88.74.76.20

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **110** voitures maximum pour l'ensemble des **3** rallyes.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement MOD sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **550 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **1 100 €**
- Montant membres ASA + équipage ERT (équipage complet) : **450 €**
- Montant membre ASA + équipage ERT (un seul membre) : **500 €**

Ces montants comprennent les 6€ reversés au Challenge Commissaires

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (espèces, virement ou chèque établi à l'ordre de l'ASA ALSACE). Le R.I.B pour le paiement par virement sera disponible sur le site de l'ASA ALSACE. Pour les engagements envoyés par e-mail, la demande ne sera prise en compte qu'à réception dans les 48 h du montant de l'engagement. La demande d'engagement devra parvenir à l'ASA accompagnée d'une copie du permis de conduire de l'équipage et de la licence 2026.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pas pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée :

La retenue sera :

De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant la compétition,

De 50 % pour les demandes jusqu'aux vérifications.

Une déclaration de forfait devra se faire par mail à l'adresse : sport.auto.alsace@gmail.com

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

Le parc d'assistance sera autorisé uniquement dans l'ESPACE EUGENE. Les véhicules d'assistance ne pourront y pénétrer que le **Vendredi 10 avril** à partir de 12 h munis de l'autocollant :

« ASSISTANCE » avec le n° du concurrent.

Il devra être impérativement libéré pour 12 h 00 le dimanche 12 avril 2026.

Un seul véhicule d'assistance par voiture de course sera autorisé à accéder au Parc Assistance Il sera muni de l'autocollant obligatoirement.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye Centre Alsace 2026 représente un parcours de **322,60 kms**.

Il est divisé en 4 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de **102,00 kms**.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1	PROLOGUE ST HIPPOLYTE-LIEPVRE	10,35 km
ES 2/58	LE CLIMONT	10,10 km
ES 3/6/9	LES QUELLES	10,00 km
ES 4/7/10	COL DE LA CHARBONNIERE	10,45 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.1.1 Les rallyes de doublure sont : 9^{ème} Rallye National VHC et 9^{ème} Rallye National VHRS

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : **3**

Les reconnaissances auront lieu :

Samedi 4 avril 2026 de 08 h 30 à 19 h 00

Vendredi 10 avril 2026 de 09 h 00 à 16 h 00

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Pour les CH qui précèdent le départ d'une ES, le pointage sera obligatoirement effectué équipage à bord.

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

La remise des prix se déroulera le **SAMEDI 11 AVRIL 2026 à 20 h 00 ESPACE EUGENE.**

Les prix sont cumulables.

	PREMIER		DEUXIEME		TROISIEME	
SCRATCH	550 Euros	2 coupes	300 Euros	2 coupes	200 Euros	2 coupes

3^{ème} : 50 euros + 2 coupes (si plus de 10 partants)

EQUIPAGE FEMININ : 1^{er} : 100 euros